

# En puisant dans la caisse Agirc-Arcco, Macron vole directement les salariés

écrit par Hubert G | 5 octobre 2023





**J'aimerais ajouter quelques réflexions à l'excellent article d'Alexis du 4 octobre dernier :**

A  
<https://resistancerepublicaine.com/2023/10/04/au-secours-dussopt-veut-taper-dans-la-caisse-agirc-arcco/>

Encore un scandale.

**Ce qu'ils appellent des excédents n'est autre que l'épargne forcée des salariés que ces derniers ont vocation à recouvrer lors de leur retraite dans 20, 30, 40 ans ou plus.**

Prélever sur cette épargne est semblable au paysan qui

lâcherait son troupeau de vaches dans son champ de blé alors qu'il commence à bien pousser, est bien vert et tendre, au mois de mai. Lors de la récolte, il n'y aurait pas de récolte et il pleurerait son absence de rendement. Tout simplement ses voisins diraient comme on dit qu'"il a perdu la boule le père machin".

Mais au delà de cette nouvelle aventure, je voudrais profiter de ce message pour évoquer la fameuse **"clause du grand père"** dans la réforme récente des retraites avec la mise en extinction de certains régimes dits "spéciaux".

Cette clause est censée maintenir les droits des personnes entrées dans ces régimes avant le 1er septembre 2023, alors que ces personnes pourront dans certains cas mourir dans 80 ans.

**Mais en fait il s'agit d'un vol et d'au moins un double mensonge.**

Le vol- les cotisations versées par les nouveaux entrants dans les professions concernées, iront au régime général sans aucune charge pour lui dans certains cas pendant au moins 40 ans.

le double mensonge-

1 – Rapidement, 5, 10, 15 ans? ces régimes vont voir leurs cotisations diminuer rapidement, leurs réserves fondre de façon accélérée et s'épuiser, de sorte qu'ils vont se trouver dans l'incapacité de remplir leurs engagements. les pouvoirs publics affirmeront ils alors que les gestionnaires sont de mauvais gestionnaires?

2 – Dans ces conditions, ils feront alors disparaître ces régimes si nuls et si mal gérés...

**Hubert G**